



Envoyé en préfecture le 26/06/2024  
Reçu en préfecture le 26/06/2024  
Publié le 27/06/24 S'LO  
ID : 059-215904913-20240620-DELIB240602-DE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD**  
Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX  
Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

**Séance du jeudi 20 juin 2024**

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 11 juin 2024 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

<b>Nombre de Conseillers en exercice : 33</b>	<b>Présent(s) :</b> Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Paul Birembaut, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Véronique Hubert, Florian Renard, Mélissa Boucher, Raphaël Delcroix, Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert	
<b>Présents 27 / 33</b> <b>Pouvoirs : 04 / 33</b>		
<b>Votants 31 / 33</b>		
<b>Secrétaire de séance</b> Florian Renard	<b>Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à :</b> Karine Lippert à Aymeric Robin, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Véronique Hubert, Hayette Ait Kaddour à Carine Florent	
	<b>Absent (es) excusés (es) :</b> Eddy Zdziech, Jean-Claude Priez	<b>Absent (es) :</b>
<b>DELIBERATION 2024.06.02</b>	<b>Installation d'un nouveau conseiller municipal</b>	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-4 et L2121-21,

Vu le Code Electoral, notamment l'article L270, qui stipule « *Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.* »

Vu la délibération 2014-02-01-01 en date du 30 mars 2014 « *Installation du Conseil Municipal – élection du Maire* » et la 2014-02-01-02 « *fixation du nombre et élections des adjoints* »,

Considérant que suite au décès de Jocelyne Dussautoit, conseillère municipale, il y a lieu de pourvoir à son remplacement par le candidat inscrit immédiatement à la suite du dernier élu sur la liste,

Considérant le courrier envoyé à Monsieur le Sous-Prefet en date du 13 mai 2024,

Considérant le courrier envoyé à Raphaël Delcroix, le 23 mai 2024,

Considérant le courrier rédigé par Raphaël Delcroix et reçu à la Direction des Affaires Juridiques, le 31 mai 2024, acceptant les fonctions de conseiller municipal

Considérant que l'information a été communiquée en commission Modernisation de l'Action Publique en date du 28 mai 2024,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACTE l'installation de Raphaël Delcroix en tant que conseiller municipal  
MET à jour le tableau des élus du Conseil municipal

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

**Pour copie conforme,**  
**Le Maire**  
**Aymeric ROBIN**

